

Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission, du 17 juin 2014, déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Numéro de l'aide	SA.60554 (2020/X)
État membre	France
Numéro de référence de l'État membre	
Nom de la région (NUTS)	RHONE-ALPES, AUVERGNE
Organe octroyant l'aide	Département de la Drôme et Valence Romans Agglomération 26 avenue du Président Herriot 26026 Valence Cedex 9 et 26 rue Barthelemy de Laffemas 26000 Valence <a href="http://www.ladrome.fr">www.ladrome.fr</a> <a href="http://www.valenceromansagglo.fr">www.valenceromansagglo.fr</a>
Titre de la mesure d'aide	Fonds de soutien aux œuvres d'animation du Département de la Drôme et de Valence Romans Agglo - aide au développement et aide à la production
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Code général des collectivités territoriales Décision du Président n° 2019-D 171 du 8 avril 2019 approuvant le règlement du fonds de soutien aux œuvres d'animation Délibération n° 2020-006 du Conseil communautaire du 23 janvier 2020 approuvant le vote du budget primitif 2020 Décision n° 2020-627 Délibération n° 6461 3D2-07 du Conseil départemental de la Drôme du 11 février 2019 (Règlement du FSOA) Délibération n° 7946 3D2-07 du Conseil départemental de la Drôme du 12 octobre 2020
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	Prolongation SA.51555
Durée	jusqu'au 31.12.2023
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Production de films cinématographiques; de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale
Type de bénéficiaire	-
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 0.3 (millions)
Pour les garanties	-
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention/Bonification d'intérêts
Référence à la décision de la Commission	-
Si cofinancement par des fonds communautaires	

Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Régimes d'aides en faveur des œuvres audiovisuelles (art. 54)	80 %	

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide  
<https://www.valenceromansagglo.fr/fr/un-territoire-pour-entreprendre/des-atouts-remarquables/pole-de-l-image-animee.html> et  
<http://www.lacartoucherie.fr/fr/le-pole/fonds-de-soutien-animation.html>